

Montréal, le 24 octobre 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande relative aux modifications de conventions  
comptables ASC 715, *Compensation- Retirement  
Benefits* et pour la création de comptes d'écarts  
Dossier de la Régie : R-4009-2017**

---

Tel que convenu à la clôture de la journée d'audience du 19 octobre 2017 dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) confirme la tenue de la deuxième journée d'audience prévue, laquelle se tiendra **le 25 octobre 2017, dès 9 h 30 dans la salle Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie à Montréal.

La Régie confirme que la présence des témoins de la Demanderesse ne sera pas requise. Par ailleurs, elle avise qu'elle désire entendre les plaidoiries de la Demanderesse et de l'AQCIE-CIFQ oralement, afin de pouvoir les questionner au besoin.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml